

## Direction de la citoyenneté, de la légalité et de la coordination

Service des élections, de la réglementation générale et de l'environnement

Bureau de la réglementation générale et de l'environnement

Affaire suivie par :Mme MAXCH-TERRADE

Ref: 2022-

Téléphone:04 66 36 43 04

courriel: isabelle.maxch@gard.gouv.fr

Nîmes, le 1 3 JUIN 2022

La préfète du Gard

à Mesdames et messieurs les membres de la Commission de Suivi de Site (CSS) autour de la société SYNGENTA à Aigues-Vives

Objet : Réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) autour de la société SYNGENTA

Aigues-Vives

P.J. : Arrêté de renouvellement de la CSS

Un imprimé de mandat

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, l'arrêté de renouvellement de la Commission de Suivi de Site (CSS) autour des installations de la société SYNGENTA à Aigues-Vives, dans le cadre de l'article L125-2 du code de l'environnement.

Je vous informe que la réunion de la CSS se tiendra le :

mardi 5 juillet 2022 à 10H00 dans la salle du conseil municipal de la mairie d'Aigues-Vives 108 Grand'Rue - 30670 AIGUES-VIVES

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Bilan d'activité de l'exploitant 2020-2021
- Bilan de l'inspection des installations classées 2020-2021
- Point d'actualité post Lubrizol : dispositions générales
- Mise en œuvre post-PPRT
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette réunion, ou, en cas d'empêchement, de vous faire représenter par votre suppléant.

Pour les membres de la commission ne pouvant se faire suppléer, je rappelle que vous avez également la possibilité de donner mandat à un autre membre de la CSS.

La préfète,

Pour la Préféla.

Par délégation, le directeur,

Gilles GUILLAUD

Hôtel de la Préfecture - 10 avenue Feuchères – 30045 NIMES CEDEX 9 Tél : 04 66 36 43 90 - Fax : 04 66 36 00 87 - www.gard.gouv.fr

#### Liste des destinataires

### Collège « Administrations de l'Etat » :

La préfète du Gard, ou son représentant,

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Occitanie, ou son représentant,

Le chef du service interministériel de défense et de protection civile du Gard, ou son représentant,

Le directeur du service départemental d'incendie et de secours du Gard ou son représentant, Le directeur départemental des territoires et de la mer, ou son représentant,

Le directeur départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Gard, ou son représentant.

## Collège des « Elus de collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale concernés »:

- M. Jacky REY, Commune d'Aigues-Vives
- M. Patrick BENEZECH, Commune de Mus
- M. Freddy CERDA, Commune de Gallargues-le-Montueux,
- M. Angel POBO Communauté de communes Rhôny Vistre Vidourle
- M. Vincent COSTE, Communauté de communes Rhôny Vistre Vidourle

Mme Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS, Conseil départemental

# Collège des « Riverains d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou associations de protection de l'environnement dont l'objet couvre tout ou partie de la zone géographique pour laquelle la commission a été créée » :

- M. Jean-Françis GOSSELIN, Société de Protection de la Nature
- M. Christian CAMELIS, Association de la protection du cadre de vie Lédenon
- M. Olivier DOUARD, Riverain
- M. Hubert DURAND, Riverain
- M. Serdan GEORGES, Riverain
- M. Philippe PERRET, Riverain

## Collège « Exploitants d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou organismes professionnels les représentant » :

Mme Nadia SCHUE, Directrice de site

M. Christophe GIGON, responsable service Hygiène, Sécurité, Environnement et Sureté

M. Sylvain HADJ, responsable service Environnement

Mme Caroline JEAN, responsable service Qualité

Mme Virginie MADEIRA, responsable Amélioration Continue

M. Sylvain MAGNAUDEIX, responsable du service Ingénierie

#### Collège « Salariés de l'installation classée pour laquelle la commission a été créée » :

Mme Solenne GOUTORBE, Trésorière du CSE et membre du CSSCT

- M. Didier HERMELLE, Secrétaire du CSE, délégué du personnel et membre du CSSCT
- M. Laurent MARTORANA, membre du CSE et délégué du personnel
- M. Mathieu MOUTON, Trésorier adjoint du CSE et délégué du personnel
- M. Laurent VERRIEUX, membre du Comité d'établissement
- M. Pascal ZARAGOZA, secrétaire adjoint du CSE et secrétaire de la CSSCT,